

DEC142881DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Isabelle BELLIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7534, intitulée « Centre de recherches en mathématiques de la décision », dont le directeur est Monsieur Olivier GLASS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Isabelle BELLIER, Technicienne de la recherche de classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle BELLIER, délégation est donnée à Monsieur Eric SERE, Professeur d'université de classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle BELLIER et de Monsieur Eric SERE, délégation est donnée à Monsieur Jean DOLBEAULT, Directeur de recherche 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2014

Le Directeur d'unité
Olivier GLASS